



Procès-verbal

de l'Assemblée Générale Ordinaire
de la Fédération UDRE/EquiLiberté 79
du 25 février 2023 à Faye L'Abbesse

Présents ou représentés :

Associations :

EquiLiberté 79, L'Amicale des Cavaliers et meneurs de Gâtine, Les Cavaliers de l'Autize, Les Cavaliers et Meneurs Chapelais, Les Cavaliers du Pays Pelebois, Les Chevauchées du Thouet, Les Randonneurs Équestres du Val d'Argent, Les Randonneurs du Val de Sèvre, Les Écuries du Val de Sèvre, Les Randonneurs du Bocage. Les Randonneurs du Val de Sèvre,

Professionnels : Les Poneys de Julie

Individuels : Corinne Blanchet, Jean-Paul Caillousse, Daniel Dubois, Patricia Jacques-Bertrand, Brigitte Hordé, Philippe Hordé, Martine Lampert, Patrice Landreau, Paul Léger, Claude Morinière, Gérard Noiraud

Invité : Michel Bazin, président d'EquiLiberté National

Ordre du Jour

- Approbation du P.V. de l'A.G. 2021
- Parole à Michel Bazin, président d'EquiLiberté National
- Rapport moral 2022
- Quitus
- Comptes d'exploitation 2022
- Quitus
- Affectation du résultat
- Des projets pour 2023
- Questions diverses

Présences

Nombre d'adhérents 2022 : 160

Présents ou représentés : 122

L'Assemblée Générale débute à 16h10

Présentation des avancées d'EquiLiberté National par le président Michel Bazin

Pour rappel, EquiLiberté défend activement l'équitation de loisir de pleine nature, hors contexte compétitif, ses pratiquants et ses itinéraires. EquiLiberté se bat contre toute forme de monopole de la gestion de nos activités. EquiLiberté National avait attaqué l'arrêté du 28 mars 2022 de la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des Sports, qui accordait à la Fédération Française d'Équitation la délégation prévue à l'article L. 131-14 du code du sport pour la pratique du "Tourisme Équestre". Rappelons que la FFE s'était appuyée sur cette délégation illégale pour essayer de nuire à notre travail en intervenant auprès des diverses collectivités avec la prétention d'avoir compétence exclusive sur le tourisme équestre. Elle exigeait ainsi par exemple que son balisage soit obligatoire ou qu'elle soit la seule à pouvoir intervenir à la CDESI. Elle a ainsi écrit deux fois au moins au président du conseil départemental de Maine-et-Loire pour protester contre le fait que nous ayons un siège à la CDESI, que nous ayons une convention avec le département et que nous puissions présenter des itinéraires. Ce n'est pas le cas du Conseil Départemental 79 avec lequel EquiLiberté 79 travaille activement et sereinement. Les sages du Conseil d'État ont estimé que la FFE était une fédération sportive et que « l'activité de "tourisme équestre", qui regroupe un ensemble d'activités d'extérieur liées au cheval, ne donne pas lieu à l'organisation de compétitions, à la différence d'activités voisines telles que les techniques de randonnée équestre de compétition et l'équitation culturelle de tradition et de travail, qui font l'objet d'attribution de délégations distinctes par l'arrêté attaqué. Par suite, en accordant pour cette activité la délégation prévue à l'article L. 131-14 du code du sport, le ministre chargé des sports a commis une erreur de droit. » EquiLiberté se trouve ainsi conforté dans son rôle de défenseur du Tourisme Équestre. Cette avancée nous ouvre des portes avec de nombreuses instances dont l'IFCE.

Nous travaillons activement sur un dossier qui sera présenté au ministère des Sports afin d'obtenir un agrément. Il est nécessaire de nous développer afin d'avoir le maximum de poids dans nos relations avec les diverses instances administratives. Nous souhaitons que chaque association ait un quota de 50% de ses adhérents qui soient adhérents à EquiLiberté.

Nous avons travaillé avec Bernard Giret pour établir une fiche de poste visant à l'embauche partielle d'un salarié au niveau communication.

Approbation du P.V. de l'A.G. 2021

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2021 est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral 2022

Bureau

Présidente

Maryse Ducrot

Vice-Président

Bernard Giret

Secrétaire

Baptiste Richard

Trésorière

Julie Dupont

Responsable des adhésions

Brigitte Hordé

Réunions

- Toutes les réunions de bureau ont lieu tous les 2 mois en visioconférence.
- Des réunions supplémentaires liées à l'organisation de La Virée

Adhésions

160 Adhérents, dont 98 renouvellements,

41 nouveaux et 21 avec ruptures.

11 Associations, dont 10 renouvellements

et une avec rupture (Cheval en Terre de Sèvre)

1 Professionnelle

1 Fédération

Brigitte Horde Informe que les adhérents peuvent la contacter s'ils ont des soucis pour recevoir leur carte d'adhésion et leur facture. Sinon il leur faut aller sur leur profil, après avoir entré leur adresse mail et mot de passe, et accéder directement à ces documents.

Manifestations

Manifestation	Date	Organisation
Assemblée Générale 2021	05/03	EquiLiberté 79
La Petite Gourgéenne	24/04	Les Poneys de Julie
La Rando du Muguet	01/05	Cheval en Terre de Sèvre
La Rando du Miget	15/05	Amicale Cavaliers Meneurs de Gâtine
Le Rallye des Pelebois	29/05	Les Cavaliers du Payse Pelebois
Le Rallye de l'ARB	05/06	Les Randonneurs du Bocage
La Rando des Chevaucheurs	11/06	Les Chevauchées du Thouet
Le Rallye du Maréchal Ferrant	19/06	Les Cavaliers et meneurs Chapelais
Le Courliton	26/06	L'AREC
Le Rallye de la Vaubailou	03/07	Les Randonneurs du Val de Sèvre
La Rando de Julie	09 et 10/07	Les Poneys de Julie
Le Rallye du Pin	28/08	Les Randonneurs Equestres du Val d'Argent
La Virée	03 – 04/09	EquiLiberté 79 – Les Chevauchées du Thouet
Formation Équitation Comportementale Session 1	18/09	EquiLiberté 79 (11 inscrits sur les 3 jours : 10 participants avec leurs chevaux 1 auditeur libre à l'Écurie de La Plaine)
La rando de l'Autize	24 et 25/09	Les Cavaliers de l'Autize
Formation Équitation Comportementale Session 2	09/10	EquiLiberté 79
Formation Équitation Comportementale Session 3	06/11	EquiLiberté 79
Le Salon du Cheval d'Angers	du 11 au 13/11	EquiLiberté Nat, 49, 37, 41, 44, 79, 86

Relations avec les divers services du Conseil Départemental

Nombreuses réunions avec chaque secteur:

- pour La Virée
- pour Deux-Sèvres.Terre de Cheval

Nous avons été intégrés à la réflexion de remise à jour du schéma des randonnées jusqu'à son aboutissement. Nous sommes reconnus comme interlocuteur fiable

Nouveau schéma des randonnées présenté à l'automne

Des échanges réguliers avec Jean-Paul Baron (Chef de service adjoint environnement et aménagement foncier, responsable PDIPR Circuits en Deux-Sèvres) pour faire évoluer les circuits projetés par Les Chevauchées du Thouet, l'ARB et Cheval en Terre de Sèvre

Réunions en visioconférences secteur par secteur et famille par famille : l'Agglo 2B. Participation à ces visios : Anaëlle Godet, Maryse Ducrot, Bernard Giret

La Virée à Airvault

- Une Super Virée, organisée avec succès et dynamisme par Les Chevauchées du Thouet et EquiLiberté 79.
- De belles randonnées, un site d'accueil superbe.
- Une implication très efficace et dynamique de la commune avec la prise en charge financière d'un spectacle équestre. Les randonneurs ont eu l'avantage de découvrir le patrimoine d'Airvault grâce à des visites organisées par l'Office du Tourisme
- Un grand défilé dans Airvault ouvert par des sidecars et les résidents de l'EHPAD d'Airvault
- Visite des paddoks le samedi à partir de 17h
- Un spectacle équestre offert par la municipalité
- Une grande implication du Conseil Départemental 79 avec une subvention de 1500€ mais aussi 200 T-shirts, des casquettes, des sacs, des brochures et cartes ainsi que de la rubalise, des banderoles et des bâches promotionnelles
- Une belle participation
forfaits cavaliers meneurs : 106 ; enfants : 3 ; VTT : 4
- Résultat financier

Subvention Conseil Départemental fin 09		1 500,00 €
Total Recettes (subvention incluse)		13 784,60 €
Total Dépenses		8 645,76 €
Résultat La Virée 2022		5 138,84 €
Répartition 80% 20%	Les Chevauchées du Thouet	4 111,07 €
	EQL 79	1 027,77 €

DES CIRCUITS SUR LE TERRITOIRE

Pourquoi

- Inscrire les chemins au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)
- Préserver et entretenir les chemins
- Protection des continuités
- Faire découvrir notre département riche en sites naturels, monuments historiques

Comment

- Circuit entre 20 et 35 kms (chemins communaux)
- Goudron inférieur à 30% du circuit (sauf traversée de village)
- Pour plus d'informations se référer au groupe chemins avec Anaëlle Godet
- Acceptation par le Conseil Départemental (soumission au comité technique annuel)
- Balisage et édition de la fiche rando
- Subventions annuelles pour l'entretien des circuits déjà créés (4€/km pour l'entretien), document à transmettre avant la fin de l'année.

Année	Association	Circuit	KM	PDIPR	Balisage	Entretien	Total
2022	Amicale Cavaliers Meneurs Gâtine	La perte rivière souterraine	28	2005	oui	132,00 €	
		La source en rivière souterraine	33	2005	oui	112,00 €	
		Du Cébron à la Vallée du Thouet	32	2010	oui	128,00 €	
		Du Cébron au Bois de Ste Marie,	33	2010	oui	132,00 €	
		Sur les traces des parthenaises	28	2013	oui	112,00 €	
Total Amicale							616,00 €
	Les Cavaliers de l'Autize	Rando des quatre ruisseaux,	32	2013	oui	128,00 €	
		La Virée de l'Autize	30	2005	oui	120,00 €	
Total Autize							248,00 €
	Les Cavaliers du Pays Pelebois	Sur la route de la Fouace	23	2014	oui	92,00 €	
Total Pelebois							92,00 €
	Les Écuries de Russey	Le Chambon et la Sèvre	28	2008	oui	112,00 €	
		Les Légendes oubliées du Val de Sèvre	30	2008	oui	120,00 €	
Total Russey							232,00 €
Total 2022							1188,00 €

- Subventions à la création de nouveaux circuits (600€ pour la création en 2 fois)
- On rappelle que les subventions versées sont conditionnées par l'entretien des circuits et à la transmission des fiches d'indemnisation au plus tard fin novembre

COMMUNICATION

Site www.equiliberte79.com

Groupe Facebook

Lettres d'Info : une à deux par mois

Flash Info Rando : Bulletin trimestriel

Envoi des articles, photos et affiches avant le 10 du mois de parution (mars, juin, sept, dec)

Le nouveau logo d'EquiLiberté 79 doit figurer sur toutes les publications des associations adhérentes

DEPOT DU NOM « LA VIRÉE » à l'INPI

Dépôt fait le 17 octobre 2022. Le nom de La Virée est officiellement déposé. La date d'antériorité retenue est le 17/10/2022 : s'il y a d'autres demandes, cette date fera foi d'antériorité

QUITUS

L'assemblée Générale valide à l'unanimité le rapport moral 2022

CHARGES		PRODUITS	
6022500	Fouritures bureau	98,38 €	860,00 €
6040000	ACHAT ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	2 833,00 €	3 439,00 €
6040050	Prestation informatique	335,00 €	5 214,00 €
6040300	Reversion Virée EQL79	4 111,07 €	105,00 €
6040600	Prestations entretien chemins	1 188,00 €	170,00 €
6050010	Achat matériel, équipements et travaux	462,26 €	158,00 €
6063000	FOURN.ENTR.& PETIT EQUIP.	91,99 €	175,00 €
6065000	AUTRES FOURNITURES	28,85 €	240,00 €
6066000	CARBURANT	118,01 €	680,00 €
6070000	ACHAT DE MARCHANDISES	5 653,51 €	535,00 €
6132000	LOCATIONS IMMOBILIERES	379,80 €	105,00 €
6135000	LOCATIONS MOBILIERES	700,64 €	30,00 €
6164000	Assurance responsabilité civile dirigeant	160,00 €	39,00 €
61650000	Assurance annulation	246,78 €	143,00 €
61660000	Assurances à la journée	9,00 €	468,00 €
6183000	DOCUMENTATION TECHNIQUE	267,88 €	804,60 €
6227000	FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	190,00 €	9,00 €
6230000	Publicité, publications, relations publiques	355,20 €	20,00 €
6233000	Foires et expositions	475,00 €	1 103,00 €
6234000	CADEAUX A LA CLIENTELE	762,16 €	1 000,00 €
6256010	Missions	153,75 €	4 400,00 €
6257000	RECEPTIONS	126,22 €	484,94 €
6257020	Réceptions AG	571,63 €	30,00 €
6260000	Téléphone	43,89 €	
6266000	FRAIS POSTAUX	2,82 €	
6270000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	65,38 €	
6281020	Adhésion Filière Equidés79	100,00 €	
6570100	Convention soutien création association	300,00 €	
6780000	Autres charges exceptionnelles	71,70 €	
	Totaux intermédiaires	19 601,92 €	300,00 €
	Total	19 301,92 €	20 212,54 €
	<i>Prestations valorisées</i>		
	Personnel bénévole 15X800h	12 000,00 €	12 000,00 €
	Personnel bénévole La Virée 15x600h	9 000,00 €	9 000,00 €
	Prêts matériel et salles	1 242,00 €	1 242,00 €
	Total prestations valorisées	22 242,00 €	22 242,00 €
	Total	41 543,92 €	910,62 €
	<i>Prestations valorisées</i>		
	Personnel bénévole 15X800h		
	Personnel bénévole La Virée 15x600h		
	Prêts matériel et salles		
	Total prestations valorisées		
	Total produits		42 454,54 €
	Résultat		910,62 €



BILAN ACTIF

Equiliberté 79

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et dépréciations	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)		-	-	-	-
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	-	-	-	-
	Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
	Concessions; brevets; droits similaires	-	-	-	-
	Fonds commercial (1)	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-
	Installations techniques; matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Participations évaluées selon mise en équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	8	-	8	8
	Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	
Total (II)	8	-	8	8	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements	-	-	-	-
	En-cours de production de biens	-	-	-	-
	En-cours de production de services	-	-	-	-
	Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
	Marchandises	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commande	-	-	-	-
	CREANCES				
	Créances Clients et Comptes rattachés	-	-	-	193
	Autres créances	-	-	-	-
	Capital souscrit - appelé; non versé	-	-	-	-
	Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
	Disponibilités	41 725	-	41 725	40 498
Charges constatées d'avance (3)	-	-	-	-	
Total (III)	41 725	-	41 725	40 690	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		-	-	-	-
Primes de remboursement des emprunts (V)		-	-	-	-
Ecart de conversion Actif (VI)		-	-	-	-
TOTAL ACTIF (I à VI)		41 733	-	41 733	40 698
(1) Dont droit au bail		-	-	-	-



BILAN PASSIF

Equiliberté 79

		31/12/2022	31/12/2021
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital (dont versé [0])	-	-
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
	Ecart de réévaluation	-	-
	RESERVES		
	Réserve légale	-	-
	Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
	Réserves réglementées	-	-
	Autres réserves	39 199	36 612
	Report à nouveau	-	-
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	911	2 587
	Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-	
Total des capitaux propres (I)	40 110	39 199	
AUTRE FONDS PROPRES	Produits des émissions de titres participatifs	-	-
	Avances conditionnées	-	-
	Total des autres fonds propres (II)	-	-
PROVISIONS	Provisions pour risques	-	-
	Provisions pour charges	-	-
	Total des provisions (III)	-	-
ACTIF CIRCULANT	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles	-	-
	Autres emprunts obligataires	-	-
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	-	-
	Emprunts et dettes financières diverses	-	258
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 623	1 241
	Dettes fiscales et sociales	-	-
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-	-	
Autres dettes	-	-	
Produits constatés d'avance	-	-	
Total des dettes (IV)	1 623	1 499	
Ecart de conversion Passif (V)		-	-
TOTAL PASSIF (I à V)		41 733	40 698
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		-	-
Résultat de l'exercice		911	2 587

Sur les comptes au 31/12/2021

Compte Asso : 3762,37€

Livret : 37 840,09€

PDIPR : 31,84€

Présentation du document édité par les deux vérificateurs des comptes :

Philippe Hordé et Patrice Landreau



En date du 10 février 2023, nous avons eu accès à la totalité des comptes de l'association EquiLiberté 79 pour l'exercice 2022. Nous attestons la bonne tenue et l'exactitude des comptes.

Fait à Argentonnay le 10 février 2023

Philippe Hordé

Patrice Landreau

QUITUS

L'assemblée Générale valide à l'unanimité le rapport financier 2022

Affectation du résultat au compte de réserve

PROJETS 2023

Manifestation	Date	Organisation
Repas Conseil Administration	27/01	EquiLiberté 79
Assemblées Générales 2022	25/02	EquiLiberté 79
La Petite Gourgéenne	09/04	Les Poneys de Julie
Le Rando du Muguet	01/05	Cheval en Terre de Sèvre
La Rando du Miget	14/05	Amicale Cavaliers et Meneurs de Gâtine
Le Rallye de l'ARB	28/05	ARB
La Rando des Pelebois	04/06	Les Cavaliers Pelebois
La Rando des Chevaucheurs	10 - 11/06	Les Chevauchées du Thouet
Le Courliton	25/06	AREC & Cheval en Terre de Sèvre
La Vaubailou	02/07	RVS
La Rando de Julie	14 au 16/07	Les Poneys de Julie
Le Rallye du Pin	27/08	REVA
La Virée	du 01 au 04/09	EquiLiberté 79
La Rando de l'Autize	23 et 24/09	Les Cavaliers de l'Autize
La Rando du Maréchal Ferrant	08/10	Les Cavaliers et Meneurs Chapelais
Formations ???	À définir	EquiLiberté 79

LA VIRÉE 2023

Elle aura lieu à Chiché avec EquiLiberté 79 et les bénévoles qui s'y impliqueront.

La municipalité de Chiché s'implique dans le projet

Nous avons formé un groupe de travail pour organiser le rassemblement départemental le 1, 2 et 3 septembre 2023.

Responsables des postes principaux

Communication et Inscription : Maryse & Baptiste

Circuits : Stéphanie Largeau & Stéphanie Talon

Restauration : Tamara Guillois

Hébergement & Paddock : Philippe Hordé

Accueil : Brigitte Hordé

Organisation des Bénévoles : Bernard Giret

On précise qu'il a été demandé que la commune de Chiché offre le vin d'honneur et un éventuel spectacle le samedi. Cette décision sera prise lors du prochain conseil municipal.

Nous avons la Grande Salle pendant les 3 jours du rassemblement départemental. Un accès au vestiaire du foot et un grand terrain. La distance entre la salle et le terrain est de 500m.

Nous aurons un orchestre le samedi soir

Nous choisissons d'ouvrir la randonnée prioritairement aux cavaliers, meneurs et vététistes accompagnateurs. Cependant nous allons contacter l'association pédestres de Chiché si elle souhaite proposer la manifestation uniquement à ses adhérents.

Nous limitons les participants à 150 chevaux.

Nous avons 2 devis pour la restauration, : JB Restauration et Dussart Traiteur

Nous actons qu'un bénévole présent les 3 jours aura la gratuité des repas. Un bénévole présent à la journée aura le repas du midi offert mais le repas du samedi soir sera facturé à prix coûtant.

80% du bénéfice sera reversé aux associations (au prorata de leur nombre de participants).

Appel est fait aux associations de nous transmettre la liste des bénévoles qui souhaitent participer à cette organisation.

CIRCUITS 2023

Anaëlle Godet, responsable de la commission Chemins, nous présente les projets

Trois associations concernées par des créations de circuits

- L'ARB
- Les Chevauchées du Thouet
- Cheval en Terre de Sèvre
- Nous avons appris que Cheval en Terre de Sèvre renonce à la création de ces circuits. Nous réfléchissons à l'avenir à réserver à ces circuits

Label "Randonnées en deux sévres"

Pourquoi et Comment déposer un circuit

Inscrire les chemins au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) pour :

Préserver et entretenir les chemins Protection des continuités

Faire découvrir notre département riche en sites naturels, monuments historiques...

Caractéristiques

- pour les itinéraires de catégorie 1 (sur plusieurs jours):

- . constitué au minimum de deux boucles de randonnée
- . le départ est situé à proximité d'un lieu d'hébergement, avec sur place ou à proximité la possibilité de se restaurer
- . l'hébergement est adapté aux besoins de chaque type de randonneur pouvant s'appuyer sur les critères des labellisations Cheval étape, Accueil vélo, Rando accueil,

- pour les itinéraires de catégorie 2 (parcours de 45 mn à une journée) :

. le pourcentage, hors habitations, de voies bitumées emprunté par l'itinéraire est adapté au type de randonnée :

- * équestre : moins de 30 %
- * pédestre : moins de 20 %
- * VTT : moins de 30 %

. tous les chemins empruntés sont inscrits au PDIPR

- . le parcours doit posséder une haute valeur patrimoniale (ENS-Espaces Naturels Sensibles, patrimoine bâti,)
- . le parcours ne doit pas comporter de passage sur terrain privé
- . pas de passage sur route ayant un trafic supérieur à 200 véhicules par jour
- . pas de traversée routière sans visibilité
- . les services doivent être de qualité, adaptés à la pratique et aux publics
- . parcours non impactants pour les milieux naturels et la biodiversité
- . les aménagements et services s'intègrent visuellement dans le paysage
- . le balisage des itinéraires applique la Charte nationale du balisage.

Comment

- Tracé de l'itinéraire sur carte avec localisation des points de patrimoine et des hébergements le cas échéant (catégorie 1)
- Tracé sur carte des tronçons goudronnés (en distinguant les parties situées en zone urbaine - bourg et lieu-dit - de celles situées hors zone urbaine)
- Délibération(s) de la (des) communes traversée(s) approuvant l'itinéraire
- Le cas échéant, délibération de l'Association Foncière autorisant le passage de l'itinéraire sur des parcelles (chemins) lui appartenant
- Le cas échéant, délibération(s) de la (des) communes traversée(s) sollicitant l'inscription au PDIPR de chemins ruraux empruntés par l'itinéraire
- Le cas échéant, fiche descriptive de ou des hébergements intégrant l'itinéraire de catégorie 1
- Informations/éléments sur les patrimoines/points intérêts visibles depuis l'itinéraire, ainsi que les ambiances, notamment paysagères (photos + texte)
- Nombre de véhicules par jour fréquentant les voies communales les plus passagères

Pour cette année toute demande doit être déposée avant le 31 Mars pour passer au comité technique du mois de Juin

Concernant les circuits déjà labellisés, ils devront faire l'objet d'une demande de labellisation avant 2025
EquiLiberté 79 subventionne les associations créatrices de circuits : 600€ pour la création d'un circuit et 4€/km pour l'entretien (les demandes doivent être envoyées avant le 31 novembre)

Pour plus d'information se référer au groupe chemins

Anaëlle communiquera les documents du Conseil Départemental à toutes les associations.

Questions

- Les Cavaliers du Pays Pelebois ont des circuits à proposer mais se questionnent sur les passages en forêt gérés par l'ONF.
- Les Cavaliers de l'Autize ont des passages sur des terrains privés
- Nous invitons ces 2 associations à participer à la prochaine visioconférence concernant leur secteur
- Les RVS ont un souci concernant leurs 2 circuits. Nous leurs demandons de nous communiquer ces circuits afin que nous puissions les proposer au Conseil Départemental et analyser ensemble une possible évolution.

DÉPENSES	
La Virée	15 500,00 €
Salon Angers	600,00 €
Stages	500,00 €
TOTAL Circuits	5 388,00 €
Missions	160,00 €
TOTAL Réceptions	1 100,00 €
TOTAL Matériel	4 200,00 €
TOTAL Communication	5 760,00 €
TOTAL Fonctionnement	1 000,00 €
TOTAL assurances	560,00 €
TOTAL doc technique	460,00 €
TOTAL Adhésions	145,00 €
TOTAL intermédiaire	35 373,00 €
Prestations valorisées	
Personnel bénévole 15X800h	12 000,00 €
Personnel bénévole La Virée 15x600h	9 000,00 €
Prêts matériel et salles	1 300,00 €
Total prestations valorisées	22 300,00 €
TOTAL Dépenses	57 673,00 €

RECETTES	
La Virée	17 000,00 €
Conseil Dép	
PDIPR	5 500,00 €
La Virée	1 500,00 €
Reversions	
EQL	1 000,00 €
Filière	1 000,00 €
Soutien EQL Site	1 000,00 €
FDVA	3 000,00 €
Partenaires	200,00 €
Reprise fonds propres	5 173,00 €

TOTAL intermédiaire	35 373,00 €
Prestations valorisées	
Personnel bénévole 15X800h	12 000,00 €
Personnel bénévole La Virée 15x600h	9 000,00 €
Prêts matériel et salles	1 300,00 €
Total prestations valorisées	22 300,00 €
TOTAL Recettes	57 673,00 €


Pas d'observation suite à cette présentation de budget

CERTIFICAT ENGAGEMENT ET CONNAISSANCES pour les DÉTENTEURS D'ÉQUIDÉS




Certificat d'engagement et de connaissance
DOCUMENT PRÉPARÉ PAR L'AVEF

Décret 2022-1012 du 18 juillet 2022 relatif à la protection des animaux de compagnie et des équidés contre la maltraitance animale L 211-10-1 CRPM : « Tout détenteur d'un équidé atteste de sa connaissance des besoins spécifiques de l'espèce »
Ce certificat concerne les équidés (chevaux, ânes, mulets, bardots)



Ce certificat d'engagement et de connaissance est conforme aux dispositions de la loi 2021-1539 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes. Il est prévu des sanctions pénales en cas de manquement.

Article 521-1 Code Pénal (Extraits) :
« Le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices graves ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende (...) Est également puni des mêmes peines l'abandon d'un animal domestique, apprivoisé ou tenu en captivité (...) Est considéré comme circonstance aggravante de l'acte d'abandon le fait de le perpétrer, en connaissance de cause, dans des conditions présentant un risque de mort immédiat ou imminent pour l'animal domestique, apprivoisé ou tenu en captivité. »

Détenteur d'équidés - Personne engagée

Nom : Prénom :
Adresse : Mail :

Attention : Veuillez recopier à la main, la phrase ci-dessous, puis dater et signer le présent certificat :
Ayant pris connaissance de l'ensemble de ces informations et m'étant renseigné sur tous les éléments me permettant de respecter les besoins d'un équidé, je m'engage expressément à les respecter.

.....
.....
.....

Et notamment j'ai bien connaissance :

- De leurs besoins physiologiques, comportementaux et médicaux spécifiques
- Des obligations d'identification et de déclaration les concernant
- Des implications financières et logistiques auxquelles cela m'engage

Fait le à

Le vétérinaire, certificateur habilité :
Nom, Signature, Cachet professionnel et n° Ordre

Le Détenteur d'équidés :
Nom et Signature

numéro d'enregistrement du lieu de détention

Page 7/8

Nous avons communiqué le document complet à nos adhérents. C'est la dernière page qui est à faire tamponner par un-e vétérinaire. Actuellement il faut attendre que tous les décrets soient passés et ce document est susceptible de modifications. EquiLiberté National est intervenu auprès de diverses

instances car, au départ, la FFE demandait que soit obligatoire une formation payante. EquiLiberté a obtenu que les vétérinaires soient accrédités pour remplir le document. Nous projetons d'organiser une formation avec un-e vétérinaire pour nos adhérents dès que tout est définitif.

SUJETS DIVERS

- Rassemblement National 2024 à Airvault
- Les formations : pour le certificat détenteurs d'équidés, autres ?
- Reprenons-nous les cotisations avec les radios locales ? Les avis sont partagés. Nous décidons de reporter l'étude de ce sujet au prochain CA
- Propositions de 3 associations, l'ARB, Les Chapelais et l'Amicale : souhait de disposer d'un Tivoli ? Nous exposons des tarifs et décidons de reporter l'étude de ce sujet au prochain CA
- Nous ferons l'acquisition de 5 ou 6 cuves de 1000 litres qui seront à la disposition des associations
- Nous réfléchissons à une nouvelle organisation pour la gestion du matériel

18h00 Clôture de l'AG

La présidente : Maryse Ducrot

Le secrétaire : Baptiste Richard

